SECTION FORCE OUVRIERE DES HAUTES ALPES
Local syndical FO, cité Desmichel, 05000 GAP
***Tél* : 04 92 52 84 94**

Email : fo.ddfip05@dgfip.finances.gouv.fr - **site :** http://www.fo-dgfip-sd.fr/005/

COMPTE RENDU CHS CT DU 4 AVRIL 2017

Le 4 avril 2017 s'est tenu le 1er CHS CT de l'année. Le programme était très chargé.

I – DUERP – PAP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels – Plan Annuel de Prévention)

L'année dernière, le mécontentement des représentants du personnel avait sanctionné le PAP 2016 par un vote DEFAVORABLE. Nous avions dénoncé les écueils des années passées amenant un travail minimisant les risques recensés. Ainsi, la direction proposait que tous les RPS (Risques Psycho-Sociaux), soient désormais côtés en B laissant penser que ce risque a diminué !! Les représentants du personnel ne partagent pas ce constat. L'exercice est toujours aussi éloigné de la réalité des agents. **Les représentants FO-DGFIP05** ont demandé une requalification de la cotation de ces risques.
Nous pensons que le DUERP est important et permet d'avoir, pour chaque année une image de l'état des services. Nous exigeons qu'il soit rempli de manière fidèle et mutuellement consenti entre les agents et leurs chefs de service. Or, force est de constater que l'exercice a, jusqu'à présent, été dévoyé. Le risque est qu'il se transforme en une validation, « pour se donner bonne consciente », de l'action de la direction.
Contrairement au DUERP 2017 qui n'était qu'une mise à jour du précédent, le prochain DUERP doit être rempli de manière exhaustive. Pour que celui-ci reflète l'état réel des services, **Les représentants FO-DGFIP05** ont demandé que des règles précises soient établies et communiquées en amont aux chefs de service pour que le document soit rempli de manière harmonisée et méthodique entre tous les services.

Le DUERP/PAP 2017 n'étant toujours pas établi de manière satisfaisante, **Les représentants FO-DGFIP05** ont voté CONTRE le PAP 2017.

II – Présentation de la documentation réglementaire :

Une attention particulière est portée sur l'utilité de remplir les fiches de signalement à chaque incident. La direction met un point d'honneur à donner une suite à chacune. Les réponses vont de la lettre de réprimande avec rappel des règles de politesse et courtoisie jusqu'au dépôt de plainte devant le procureur de la république. **Les représentants FO-DGFIP05** sont favorables à ce dispositif.

III- Les formations :

Pour 2017, le CHS CT du 05 renouvelle les formations qu'il finance depuis plusieurs années. Une plaquette d'information a été envoyée à chaque agent pour en faire la promotion. Elle est également accessible en ligne sur l'ULYSSE local dans la rubrique consacrée au CHS.
Suite aux remontées positives des séances de sophrologie collectives expérimentées en 2016, ces séances seront renouvelées en 2017 et seront même étendues au site de Briançon avec un minimum de 5 agents.
Pour les agents éloignés de ces deux sites, les représentants du personnel proposent qu'une séance de sophrologie individuelle leur soit offerte. Ainsi, les représentants du personnel ont démontré leur souci de faire bénéficier à tous des actions du CHS.

IV – Les prévisions Budgétaires 2017 :

En ce début d'année, il a été décidé :
- l'achat de 20 rafraîchisseurs d'air à distribuer aux services qui en feront la demande ;
- La mise aux normes des BAES (Blocs Autonome d'Eclairage et de Sécurité) de la DDFIP ;
- L'éclairage de la Trésorerie Principale avec les nouveaux matériels LED ;
- L'éclairage du SPF avec les nouveaux matériels LED grâce à un cofinancement avec la direction ;
- L'achat de 30 bras double-écran en cofinancement également avec la direction.

La rénovation de l'éclairage de la Trésorerie principale n'était pas finançable dans le projet initial mais les représentants du personnel ont insisté pour que la direction co-finance l'éclairage par LED du SPF puisque celui-ci est réinstallé sur décision de la direction. **Vos représentants FO-DGFIP05** seront toujours vigilants sur le bon emploi des ressources du CHS qui ne doivent en aucun cas être un mode de financement des actions qui relèvent du budget de la direction.

V – Présentation de la note d'orientation 2017 :

Elle prévoit que le CHS soit informé en cas d'accident du travail, de service ou de maladie professionnelles. Les représentants du personnel ont fait remarquer que c'est la première fois qu'ils ont connaissance de cette disposition. Ils ont demandé qu'une information au fil de l'eau soit fournie aux membres du CHS pour permettre leur travail d'enquête le cas échéant et une réactivité plus adaptée. De votre côté, si vous avez connaissance de faits qui vous paraissent importants, n'hésitez pas à nous les faire remonter.

Depuis le 1er janvier 2017, une réforme du mi-temps thérapeutique permet aux agents de reprendre à mi-temps dès le premier jour d'arrêt maladie normal. Cette réforme est destinée à lutter contre la désinsertion professionnelle. N'hésitez pas à prendre contact avec **les représentants FO-DGFIP05** pour plus d'information.
L'ISST (Inspecteur Santé Sécurité au Travail) demande que les exercices d'évacuation soient faits régulièrement y compris dans les petites structures. Pour les sites importants, deux exercices par an sont préconisés : un avec le public et un sans.

VI – Questions diverses :

La sécurisation de l'accès à la cité Desmichel : SEULS **Les représentants FO-DGFIP05** ont émis des réserves sur le système imaginé par la direction en partenariat avec la préfecture. En effet, il est demandé aux agents d'accueil de vérifier l'identité des visiteurs en échange du badge pour l'accès aux étages. Cette situation nouvelle risque de positionner les agents d'accueil dans une fonction d'agents de sécurité.

stations assis debout : 11 089,47€ ont été dépensés en 2016 pour promouvoir le développement de ces stations. **Les représentants FO-DGFIP05** demandent qu'un point étape soit fait sur l'expérimentation et qu'une communication soit faite à l'ensemble des agents du département.

Réaménagement du CFP d'Embrun dans les locaux de l'hôpital : statut-quo, il est toujours soumis à un accord entre le DDFIP, l'ARS et le directeur de l'hôpital sur les problèmes de durée de bail, déplacement des personnes dans les locaux et prise en charge des travaux.

Travaux du futur CFP de Briançon avec l'arrivée de la trésorerie : le budget de 195 000€ a été alloué avec un devis initial de 240 000€. Des économies sont toujours recherchées. Les pistes explorées sont la révision des plans initiaux du rez-de-chaussée et la possibilité d'installer le WIFI à la place du câblage informatique classique. Le début des travaux est prévu en septembre. **Les représentants FO-DGFIP05** ont demandé une nouvelle fois que les agents soient associés aux arbitrages avant de prendre des décisions.

Local courrier : L'aération de ce local doit être réalisée : **Les représentants FO-DGFIP05** demandent que l'ergonomie soit repensée dans sa globalité, intégrant le positionnement des machines, les espaces de travail et les aérations.

Les représentants FO-DGFIP05 en CHS-CT